

# Les actions du Conseil départemental en faveur des Espaces Naturels Sensibles et de la biodiversité

Pour un véritable projet de territoire à la hauteur des enjeux et de la qualité de notre patrimoine naturel.

Les Vauclusiens ont hérité d'un patrimoine naturel exceptionnel et d'une grande diversité de paysages, depuis les berges du Rhône jusqu'aux forêts du Ventoux et aux crêtes du Luberon, en passant par les eaux fraîches de l'Aiguebrun. Les forêts et garrigues couvrent 37% de notre territoire, les zones agricoles 34%, les zones humides avec de nombreux cours d'eau et canaux issus d'une longue tradition d'utilisation de l'eau sont aussi une importante source de biodiversité.

Mais cette richesse est fragile. Il en va de notre responsabilité collective de la préserver, et notamment pour le Conseil départemental de Vaucluse, qui dispose de la compétence exclusive des Espaces Naturels Sensibles.

Le Conseil départemental a impulsé une dynamique aux côtés des territoires volontaires pour les Espaces Naturels Sensibles.


Des sites naturels qui, en accueillant du public, permettent de sensibiliser aux enjeux environnementaux, et renforcent l'attractivité de notre département.

Le Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles, validé le 22 mars 2019 prévoit un plan d'actions sur 2019-2025, pour la préservation de la biodiversité et des paysages du Vaucluse.

## CONTACT

### CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE VAUCLUSE

rue Viala  
CS 60516  
84909 Avignon cedex 9

 0490161500

 [CONTACTER](#)



Les gestionnaires des Espaces naturels sensibles participent activement à la conservation du patrimoine naturel.

Rue Viala - CS 60516  
84909 Avignon Cedex 09